

Ézanville infos

WWW.EZANVILLE.FR

LE JOURNAL DE VOTRE COMMUNE

FÉVRIER 2020

#145

AGENDA

8 FÉVRIER

STAGE BAF

Un stage BAF Base est organisé en partenariat avec l'IFAC95 du samedi 8 février 2020 au samedi 15 février 2020 inclus, à l'accueil de loisirs Pierre et Marie Curie, rue de l'ancienne poste à Ézanville.

Pour tous renseignements et inscriptions :

<https://www.bafa-bafd.net/Formation-generale-BAFA-Fevrier-2020-Ezanville-95>



10-14 FÉVRIER

ATELIERS VACANCES NATURE

L'association Plaine de vie organise des ateliers "vacances nature : l'éveil de la nature" du 10 au 14 février de 14h à 16h30 (goûter inclus). Chasse au trésor, découverte des insectes, éveil des sens, potager maison sont au programme pour les enfants de 4 à 12 ans.

Inscription obligatoire au 01.39.35.27.36.

Tarifs : 15 euros par enfant et par jour ou 50 euros par enfant et par semaine.

Plaine de vie, 42 rue du chemin vert, 95460 Ézanville. <http://www.plainedevie.org/>

13 FÉVRIER

RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE "RACONTE-MOI UN CONTE"

La Maison de l'enfance, la bibliothèque et le CCAS d'Ézanville proposent aux seniors, une rencontre intergénérationnelle autour de l'écoute d'un conte audio.

Ce partage convivial avec des enfants âgés entre 8 et 10 ans, a pour objectif de favoriser les échanges, susciter la transmission de savoir, de compétences entre les générations par la découverte de la culture, du dessin et de l'expression, et d'encourager l'utilisation de l'outil informatique.

Cette rencontre sera organisée le jeudi 13 février 2020 de 10 h à 12 h à la bibliothèque d'Ézanville.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous inscrire ou obtenir des renseignements, au C.C.A.S. : 01 39 35 44 97.

c.c.a.s@wanadoo.fr



15 FÉVRIER

STAGE BAF

La Ville, en partenariat avec l'association "La main solidaire", organise une formation au diplôme du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) général (base) à un prix réduit (280 euros) du 15 au 22 février.

Inscriptions et informations au service Jeunesse et Familles - 01 39 35 95 82.

CMACL

STAGES DES VACANCES DE FÉVRIER

Après le succès des stages des vacances de la Toussaint et de la Fête d'Halloween, le Centre Municipal d'Activités Culturelles et de Loisirs (CMACL) reconduit son offre de stage en février. Au programme : de la danse, des jeux de société, des loisirs créatifs.

DANSE : HIP-HOP ET BREAK, NIVEAU DÉBUTANT ET INTERMÉDIAIRE

Niveau débutant et niveau intermédiaire

• 6-10 ans : Hip-Hop Freestyle - mercredi 12 février de 18h à 19h

• 7-10 ans : Breakdance - mardi 11 février et jeudi 13 février de 18h à 19h

• 11-18 ans :

Hip-Hop commercial - lundi 10 février de 18h à 20h

Breakdance - mardi 11 et jeudi 13 février de 19h à 20h

Hip-Hop Freestyle - mercredi 12 février de 19h à 21h

Tarifs :

• Cours à la carte : 10 € adhérent et 12 € non-adhérent

• Pour la semaine, enfants de 7 à 10 ans : 25 € adhérent (35 € non-adhérent)

• Pour la semaine, enfants de 11 à 18 ans : 35 € adhérent (45 € non-adhérent)

Contact Ophélie Chelle :

06 23 89 95 49 /

urban.mouv.asso@gmail.com



LOISIRS CRÉATIFS : CRÉATION DE Pochettes ET D'ALBUMS PHOTOS

• 7-10 ans : Création d'albums photos
lundi 10, mardi 11, jeudi 13 et vendredi 14 février de 10h à 12h

• 10-14 ans : Création de pochettes
lundi 10, mardi 11, jeudi 13 et vendredi 14 février de 14h à 16h

Tarif :

5 € la séance

Contact Sandrine Damestoy :

06 44 06 91 21 / camelsand@msn.com



JEUX DE SOCIÉTÉ : TAROT

• Tous niveaux

Lundis 10 et 17 février, jeudis 13 et 20 février de 13h30 à 17h30 et vendredis 14 et 21 février de 17h à 20h.

Tarifs :

Gratuit pour les adhérents

3 € la séance pour les non-adhérents

4 € les 2 séances pour les non-adhérents

5 € toutes les séances pour les non-adhérents

Contact Jean-Claude Gourielec :

06 70 93 47 67 / jc82709@orange.fr



ÉZANVILLOISES, ÉZANVILLOIS, CHERS AMIS,

Je crois me souvenir avoir lu dans une tribune, que la Municipalité cachait une information concernant la disparition de notre Perception. En fait, nous ne cachions rien mais attendions d'avoir toutes les informations, et d'avoir analysé les conséquences de cette fermeture programmée. Même si je n'ai pas communiqué sur le sujet, ce projet gouvernemental a été largement diffusé par la presse et autres médias. Après avoir transféré à tous les employeurs la collecte de l'impôt et les frais que cela entraîne (y compris pour la Ville), le Gouvernement a décidé qu'en 2022, l'énorme majorité des perceptions installées dans la France entière seraient fermées et, pour quelques-unes, transformées pour accueillir divers services à la population. Tout cela aux frais des Communes qui souhaiteront voir s'installer chez eux ce dernier service.

"Maison France Service" sera le nom de cet établissement qui accueillera divers représentants tels que les services sociaux départementaux, la CAF, le service emploi...etc, selon les besoins exprimés par les Communes et par l'Administration. Depuis que j'ai été informé de ce projet, j'ai reçu en Mairie la directrice des finances publiques départementales, puis j'ai été invité avec mes collègues en Préfecture pour une deuxième séance d'information, et enfin, en tant que membre de Conseil d'administration de l'Union des Maires, j'ai été invité à une rencontre ultime avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

J'ai rapporté aux services de la Ville un dossier qui a été étudié dans le but de chiffrer la dépense qui sera transférée sur la Commune. Je suis donc maintenant en mesure de vous annoncer que l'addition sera d'environ 140 000 euros par an au minimum, à vos frais. Une aide à l'installation de 30 000 euros est prévue uniquement pour la première année.



N'oubliez pas, si vous en avez l'occasion, de remercier Monsieur Macron dès 2022.

ALAIN
BOURGEOIS
MAIRE D'ÉZANVILLE

Ézanvilleinfos

Mensuel d'informations municipales
Hôtel de Ville // 0139 35 44 80
Directeur de la publication // Alain Bourgeois
Rédaction // Ève Pavési
Conception-réalisation // RDVA // 0139 90 10 00
Impression // STIP // 0139 91 91 73 // Dépôt légal à parution



ÉLECTIONS

NOUVELLE SECTORISATION DE LA CARTE ÉLECTORALE DE LA COMMUNE

Afin de répartir le nombre des électeurs par bureaux de vote, un nouveau découpage de la Commune par secteurs a été réalisé au cours de l'année 2019. Désormais 6 bureaux de vote au lieu de 5 seront répartis sur le territoire communal.

UN 6^E BUREAU DE VOTE A ÉTÉ CRÉÉ AU SEIN DU COMPLEXE DE LA PRAIRIE. RUE DE CONDÉ

Toutes les cartes électorales seront rééditées pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020. Les électeurs trouveront, en haut à gauche de leur carte, l'adresse et le numéro de leur bureau de vote.

Certains électeurs voteront au même endroit alors que d'autres changeront de bureau. Il est donc demandé aux électeurs d'être vigilants et de vérifier sur leur carte d'électeur leur bureau de vote.

Si ce n'est pas le cas ou en cas de doute, les électeurs peuvent venir se renseigner auprès du service des élections de la commune.

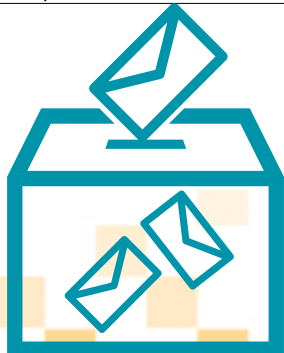


Bureau de vote n° 1
Place Jules Rodet
MAIRIE

Rue Anglade
Rue de Bellevue
Rue du Chalet
Allée Dupille
Rue des Écoles
Place Elluin Devillers
Avenue du Général de Gaulle
Grande Rue
Allée du Hameau d'Ezanville
Allée du Hameau du Bourg
Rue Jacques Gallicher
Rue Jean Moulin
Place Jules Rodet
Rue de l'Ancienne Poste
Rue de l'Église
Rue de la Côte d'Or
Rue de la Ferme
Rue de la Mairie
Rue Maurice Grandcoing
Allée du Président Kennedy
Rue du Progrès
Avenue de Reims

Bureau de vote n° 5
Square de l'Île de France
ÉCOLE
"PAUL FORT"
(PRÉAU)

Rue du Bon Air
Rue du Chemin de Fer
Rue Alexandre Fleming
Square de l'Île de France
Rue de l'Avenir
Rue Marin
Allée du Muguet
Rue Paul Fort
Allée Paul Fort
Rue du Chemin Vert
Côté impair du 1 au 63
Côté pair du 2 au 50



Bureau de vote n° 2
Square de l'Île de France
ÉCOLE
"PAUL FORT"
(RÉFECTOIRE)

Allée des Anémones
Allée Auguste Renoir
Allée Edouard Manet
Rue Eugène Delacroix
Allée Jean-Baptiste Corot
Avenue Jean Rostand
Allée Jean-François Millet
Allée Pablo Picasso
Allée Paul Cézanne
Allée Paul Gauguin
Allée des Roses
Allée des Tulipes
Allée Henry Dunant
Rue des Orangistes
Route de Domont
Côté pair du 72 au 94
Côté impair du 77 au 83

Bureau de vote n° 6
21 rue de Condé
COMPLEXE
DE LA PRAIRIE

Rue des Champs
Rue Chateaubriand
Rue Colbert
Rue de Condé
Rue Danton
Place du Docteur Potier
Chemin d'Ezanville
Rue de l'Étang
Chemin de l'Isle Benoît
Rue de la Fontaine de Jouvence
Rue de la Fraternité
Avenue du Maréchal Foch
Chemin du Mesnil Aubry
Chemin de Moisselles
Chemin du Mondoire
Rue Monge
Rue des Ouches
Rue Pasteur
Rue du Petit Rosne
Résidence du Pont d'Yon
Rue des Silos à Grains
Rue Simone de Beauvoir
Rue du Stade
Avenue du Stade
Rue Victor Hugo
Rue Voltaire

Bureau de vote n° 3
Rue de la Fidélité
ÉCOLE
MATERNELLE
"LE VILLAGE"

Route d'Écouen
Passage des Fleurs
Allée de l'Euro
Rue de l'Ourcq
Rue de l'Union
Rue de l'Yser
Rue de la Fidélité
Rue de la Gare
Place de la Gare
Rue de la Libération
Place de la Libération
Rue de la Marne
Rue de Paris
Résidence des Fleurs
Rue Roussel
Avenue de Verdun



Bureau de vote n° 4
Rue de Normandie
ÉCOLE
MATERNELLE
"LES BOURGUIGNONS"

Rue d'Alsace Lorraine
Rue d'Aquitaine
Allée de Beauce
Allée du Berry
Rue Botha
Avenue de Bourgogne
Allée de Bretagne
Route de Domont
Rue de France Comté
Allée de Gascogne
Rue Krüger
Rue du Languedoc
Chemin des Marais
Rue des Marais
Rue de Normandie
Place du Poitou
Allée de Provence
Allée du Quercy
Allée du Roussillon
Allée de Savoie
Rue de Touraine
Rue du Chemin Vert
Côté impair du 65 au 87
Côté pair du 54 au 80
Rue Villebois Mareuil
Rue de Wett

INSCRIPTION SUR LES LISTES
ÉLECTORALES : JUSQU'AU 7 FÉVRIER !

Pour pouvoir voter aux élections municipales prévues les dimanches 15 et 22 mars 2020, il faut être inscrit sur les listes électorales. Cette démarche est possible jusqu'au vendredi 7 février 2020.

Pour vous inscrire, vous avez trois solutions :

- **le service en ligne** (muni d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile). Vous devez vous identifier avec France connect.
- **un courrier**, en envoyant à la mairie de votre commune la photocopie d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété.
- **sur place, en mairie**, en présentant une pièce d'identité, un justificatif de domicile et le formulaire de demande d'inscription complété.



SUCCÈS POUR LE SPECTACLE « LE JARDIN DES SAISONS » À LA BIBLIOTHÈQUE

Un vrai succès pour ce premier spectacle jeune public intitulé « Le jardin des saisons » proposé à la bibliothèque le samedi 18 janvier.

Il s'agissait non seulement de la première action mise en place à l'occasion de la manifestation nationale qu'est « la nuit de la lecture » mais aussi du premier spectacle proposé à la bibliothèque.

Petits et grands en sont ressortis émerveillés après ce beau moment de partage.

Un spectacle pluridisciplinaire proposé par la compagnie Graines de Cailloux qui a su mélanger la musique, les marionnettes et le théâtre d'ombres avec beaucoup de talent. D'autres spectacles jeunes publics seront proposés sur des thématiques différentes. Nous vous tiendrons informés.



LA BD EST À L'HONNEUR !

• EXPOSITION « SCÉNARIO NOIR ET ENCRE ROUGE »

La bibliothèque municipale accueillera l'exposition « Scénario noir et encre rouge » du mardi 4 au samedi 22 février. L'occasion de découvrir les caractéristiques qui permettent de construire une intrigue en bande dessinée. Les 8 panneaux présentés aborderont des thèmes tels que la mise en scène du suspens, le mouvement et le son ou encore celui choix des plans.

Cette exposition est ouverte aux adultes comme aux enfants à partir de 8 ans.



• EXPOSITION « ANUKI »

La bibliothèque et la Maison de l'Enfance (MDE) s'associent pour présenter une exposition intitulée « Anuki ». Elle est à destination des enfants âgés de 3 à 7 ans et mise à disposition des classes mais aussi des enfants inscrits à la MDE les mercredis et durant les vacances scolaires. Elle sera composée de 11 panneaux avec des jeux interactifs et ludiques et permettra une première approche de la bande dessinée, de la compréhension de l'image et du dessin.



• LE SERVICE JEUNESSE PLANCHE SUR LA BD !

En plus des actions citées plus haut, le pôle culturel et socioculturel collaborera avec le service jeunesse afin de permettre à une dizaine de jeunes de participer à un programme d'activités autour de la BD : visite de l'exposition « Scénario noir et encre rouge », consultation d'ouvrages à la bibliothèque, participation à un atelier de dessin avec un intervenant spécialisé afin que ces jeunes puissent réaliser leur propre planche de bande dessinée qu'ils présenteront ensuite à l'occasion d'une exposition au service jeunesse. Cela aura lieu durant les vacances scolaires de février.

LES ARTISTES PEINTRES D'EZANVILLE VOUS PRÉSENTENT LEURS ŒUVRES

Les artistes-peintres ont répondu avec enthousiasme à l'appel qui leur a été fait afin de faire découvrir leurs œuvres.

Une sélection de tableau de qualité a été faite et démontre une nouvelle fois, qu'Ézanville possède de nombreux talents.

Vous pourrez venir découvrir cette exposition dans la salle du Conseil Municipal du samedi 29 février au samedi 7 mars inclus durant les horaires d'ouverture de l'Hôtel de ville.

**LE VERNISSAGE AURA LIEU
LE LUNDI 2 MARS À 12H30 EN MAIRIE.
ENTRÉE LIBRE.**



ACTUALITÉS

SERVICE JEUNESSE : 3^e chantier-séjour au ski !

Pour la troisième année consécutive, un nouveau groupe de 7 jeunes encadrés par 2 Agents d'animation du Service Jeunesse et Familles de la Ville et une vingtaine de bénévoles (de 15 à 63 ans) de l'Association La Main Solidaire ont souhaité continuer le projet chantier-séjour solidaire mis en place depuis maintenant deux années.

Le séjour s'est déroulé du 30 décembre 2019 au 4 janvier 2020, en partenariat avec l'association La Main Solidaire, l'association AROEVEN de Reims et l'association sportive Versailles Jussieu (ASVJ) au centre le Villard à Saint Pierre d'Entremont. Au programme : atelier de rénovation le matin, et activité ski l'après-midi. Le groupe a rénové en peinture 5 chambres, un vestiaire et a installé des tableaux de décoration dans un des bâtiments.

Ce chantier-séjour avait pour objectif d'amener les jeunes à réaliser une action d'utilité sociale leur permettant de financer leurs loisirs mais aussi d'apprendre à travailler en équipe, de finaliser un travail et d'acquérir un savoir-faire.



TRIBUNES

GROUPE MAJORITAIRE

Vous le savez désormais, je ne suis pas candidat à ma succession en tant que Maire d'Ezanville. Je suis donc sorti du combat électoral qui se déroule en ce moment. Il n'empêche que j'ai bien entendu une préférence mais je n'en dirais pas plus.

Pour ce qui est de la campagne écrite qui se déroule actuellement, je suis assez satisfait de constater que tout le monde a quasiment les mêmes projets, qui sont d'ailleurs ceux pour lesquels des dossiers sont déjà bien avancés. Ce n'est pas étonnant, puisque contrairement à ce que je peux lire ou entendre de temps en temps, je ne suis pas économe des informations sur le travail exécuté sous ma direction et celle des adjoints, par les services municipaux.

Bien entendu, il y a quelques originalités. Certaines me font sourire car promettre ce qu'à l'évidence on sera incapables de faire, n'est pas sérieux. Ce n'est pas sérieux pour plusieurs raisons : financières d'abord, et l'on remarque aussi une certaine incompétence car plusieurs projets sortent des prérogatives du Maire et de la Municipalité. En effet, les Communautés d'Agglomération ont récupéré des compétences qu'elles assument plus ou moins bien pour l'instant, mais qu'il n'est pas possible de ramener dans le giron de la Commune.

Le seul projet indispensable et urgent qu'il va falloir réaliser est la construction d'une école. Où, comment, avec quels moyens ? Prière de vous reporter aux différents éditos que vous trouverez dans les Ezanville infos dans lesquels je m'exprime et informe depuis de nombreuses années.

Vous comprendrez qu'il est indispensable d'élire des gens sérieux.

Alain Bourgeois

GROUPES DE L'OPPOSITION

Il nous apparaît important de rectifier les fausses informations données dans la tribune de l'équipe d'Ezanville pour tous (En marche) sur Ezanville infos de janvier 2020.

Nous déplorons leur ignorance des dossiers communaux. En effet, la commune est déjà carencée en ce qui concerne le nombre de logements sociaux et sous tutelle du préfet... depuis 2018. L'avis sur le Programme Local d'Habitat Intercommunal, qui nous était demandé le 28 novembre 2019, fixait un engagement à la commune impossible à atteindre dans les délais proposés si l'on se réfère aux constructions de logements sociaux réalisées ces dernières années sur Ezanville. Donc à quoi rime un engagement que l'on sait ne pas pouvoir tenir ? Quels risques pour la commune ? D'où notre abstention.

Nous avons évidemment toujours défendu la construction de logements sociaux et l'accès au logement pour tous.

Ce groupe est bien donneur de leçons pour un groupe du parti gouvernemental à l'origine de nombreuses mesures antisociales (baisse de l'APL, diminution des moyens des bailleurs sociaux donc des logements sociaux,...).

Nous invitons les Ezanvillois à aller consulter, sur les panneaux d'affichage ou en ligne, le compte-rendu du conseil municipal du 28/11/19 pour voir le détail des votes de ce point n°14.

Concernant l'extension du terminal T4 de l'aéroport de Roissy, 67 Maires d'Ile de France, dont celui d'Ezanville, ont signé une lettre au Président de la République lui demandant de renoncer à l'extension de l'aéroport. Il est bien dommage que lui et sa majorité aient refusé de voter la motion que nous avons proposée au conseil municipal du 31 janvier 2019, qui était la seule à refuser l'extension du T4. Nous ne pouvons que nous réjouir de ce ralliement à nos positions. La mobilisation doit continuer, y compris pour demander le Référendum d'Initiative Partagée à propos de la privatisation de Roissy.

Une équipe Unie pour une nouvelle énergie
Paule SCHAAFF, Sylvie DUFILS et Brigitte ROYER

Dans le cadre de la période pré-électorale qui s'étend du 1^{er} septembre 2019 jusqu'en mars 2020, et selon l'article L. 52-1 du code électoral, il n'y aura plus de tribune du groupe "**Ezanville notre ville**" dans ce magazine.

Cher(e) s Ezanvillois (es),

Cette année sera marquée par les élections Municipales et, par voie de conséquence, le renouvellement des membres du conseil municipal pour un mandat de 6 ans.

La nouvelle équipe que vous mettrez en place prendra des décisions importantes dans des domaines clés de votre quotidien (petite enfance, scolarité, culture, aide sociale, urbanisme, logement, santé, sécurité, travaux et voirie...).

Cette tribune est l'occasion pour nous de vous rappeler certaines modalités et quelques dates clés :

- Le mode d'élection est le suffrage universel et le mode de scrutin est majoritaire plurinominal mixte (listes de 50 % d'hommes et de femmes) à 2 tours.
 - Cette élection concerne tous les électeurs français et les citoyens de l'Union européenne inscrits sur les listes électorales. Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année.
 - La date limite d'inscription sur les listes a été fixée par le ministère de l'intérieur, pour cette élection, au 7 février. Cette inscription peut se faire en Mairie, par courrier ou par internet : <https://www.service-public.fr/>
 - Le 15 mars aura lieu le 1^{er} tour de l'élection. Si aucune liste ne remporte la majorité des votes, un second tour est organisé avec les listes ayant pu se maintenir.
 - Le 22 mars aura lieu le 2^{ème} tour de l'élection. L'équipe gagnante obtiendra 50 % des 29 sièges + sa représentation en votes des sièges restants. Les listes perdantes se partageront les sièges restants.
 - Une fois le conseil municipal formé, celui-ci élira le maire et ses adjoints.
- Votez nombreux !
À bientôt.

L'équipe d'Ezanville pour tous.

RETOUR SUR...

17 janvier :

Pot de remerciements aux bénévoles du service Jeunesse et Familles



22 janvier : salage des rues suite au gel



ÉLECTIONS MUNICIPALES - 15 ET 22 MARS VOTE PAR PROCURATION

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent lors des prochaines élections, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur ézanvillois. Ce dernier votera en votre nom. Vous devez remplir le formulaire CERFA de demande de vote par procuration et l'apporter à une autorité habilitée (commissariat de police, tribunal d'instance...)

Plus d'infos sur www.servicepublic.fr



CARNET

NOVEMBRE

Décès

Paul Guillier

Décès

Noël Beaufils, Francisque Macogne, Jacques Muller.

DÉCEMBRE

Naissances

Liam Degousée, Djamel Domrane, Denver François, Izia Kouamé, Lily-Rose Lepel, Zayi Mayimona Maluta, Justine Perlaud, Elina Pluquet, Lune Radja Frete.

JANVIER

Naissances

Lorenzo Attaf, Sia Fernandez-Veliz.

Mariage

Irène Marty et Francis Pearron.

Décès

Denise Mattioda, Gina Tomasino.

EN BREF ...

Retrêve Scolaire 2020/2021 : dates des inscriptions

Les inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2017 se dérouleront du 13 janvier au 28 février 2020 à la Maison de l'Enfance, 6 bis Grande rue.

Uniquement sur rendez-vous à prendre au 01 39 35 44 76.

Pièces à présenter : dossier (à télécharger dans la rubrique "Inscription"), livret de famille, carnet de santé de l'enfant, justificatif de domicile de moins de 3 mois.

École élémentaire (pour les enfants entrant au CP) : du 18 mars au 26 avril 2020
Plus d'info sur votre espace famille.



CCAS : programme des ateliers, services et permanences

- **Atelier informatique seniors** : ateliers gratuits d'initiation et d'approfondissement de l'outil informatique. Un groupe de 4 personnes est accompagné par deux agents du C.C.A.S.. Organisés deux lundis par mois de 10h à 11h30 au CCAS, sur inscription.

Prochaines dates : 24/02, 9 et 23/03, 20/04, 4 et 18/05, 8 et 22/06.

- **Transport seniors** : Le C.C.A.S. propose gratuitement aux seniors autonomes qui résident sur la commune, une prestation de transport individuel pour l'accompagnement aux rendez-vous médicaux à la clinique de Domont et une prestation de transport collectif pour les courses (super U et Leclerc). L'accès à ce service est gratuit et nécessite une inscription préalable au C.C.A.S..

Prochaines dates :

Leclerc : 2-9-16/03, 20/04, 4-11-18/05, 8-15-22/06.

Grand Frais : 24/02, 23/03, 27/04, 25/05, 29/06.

- **Permanence écrivain numérique**

Sur rendez-vous, le C.C.A.S. en partenariat avec le Secours Catholique peut vous accompagner à effectuer vos démarches administratives : recours, courriers, déclarations...

Prochaines dates : 24/02, 9 et 23/03, 20/04, 18/05, 15/06.

Permanence emploi Plaine Vallée

Sur RDV auprès de Mme OBALLINI oballini@agglo-plainevallee.fr, présente tous les mardis après midi au C.C.A.S.



Recensement

Le recensement de la population à Ezanville est en cours et se terminera le 15 février. Pour rappel, les agents doivent vous présenter leur carte officielle avec le cachet de la mairie.



Nouveau commerce

Un nouvel artisan- fleuriste vient de s'installer au 38 rue Gallicher à Ezanville. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 19h30 et le dimanche de 9h à 13h. 01 34 53 80 82.

Boutique Croix-Rouge

La Croix-Rouge d'Ezanville ouvre une boutique de vêtements neufs et d'occasion à petits prix, au profit des actions sociales de la Croix-Rouge du Val d'Oise, au 1 bis rue Henry Dunant à Ezanville.

Attention nouvelle date : Tous les 2^{es} jeudis du mois de 10h à 16h.

Renseignements : 01 39 35 60 00.



Conférences seniors en ligne "Happy visio"

Happy visio : Happy Visio est une plateforme innovante d'information et de formation en visioconférence, à destination des seniors. Les conférences abordent de nombreux sujets, comme la santé, la mobilité, les bonnes pratiques sur Internet, le soutien des aidants, les actions locales des collectivités à l'attention des seniors, etc.

<https://www.happyvisio.com/> : inscription gratuite avec le code CF9500.

Transports : remboursement du pass Navigo

Suite aux grèves, la SNCF rembourse l'équivalent d'un mois Navigo à tous ses abonnés. Sans distinction de lignes ou tronçons. Ce remboursement sera ouvert aux abonnés annuels, mensuels et hebdomadaires, ainsi qu'aux titulaires d'un abonnement Imagine R. Une plateforme commune mise en place par SNCF et RATP est à votre disposition via le site mondedommagementnavigo.com, afin de simplifier les démarches.